Confinement : premières gardes à vue pour «mise en danger de la vie d'autrui»

20/03/2020 à 10h13



Selon nos informations, au moins cinq personnes ayant refusé de respecter le confinement, en Seine-Saint-Denis et dans le Pas-de-Calais, ont été placées jeudi en garde à vue sous ce motif juridique.

[…]

En Seine-Saint-Denis, les règles de circulation ont particulièrement du mal à être intégrées par la population. Si bien que, selon nos informations, les autorités ont décidé d'expérimenter une mesure forte : placer les récalcitrants en garde à vue pour… « mise en danger de la vie d'autrui »! Une infraction passible d'un an de prison et 15 000 euros d'amende. Pour le parquet de Bobigny et la préfecture de Seine-Saint-Denis, cette arme juridique est bien plus intimidante que l'amende de 135 euros en cas de sorties illégitimes durant le confinement (375 en cas de majoration).

[…]

Le Parisien